Les 70 ans de la Déclaration des droits de l'homme – restons optimistes

Partage international n° 368 – Avril 2019

par S. A. R. le prince Hassan ben Talal de Jordanie

A une époque où les droits de l'homme semblent en sursis, ignorés de manière opportune dans bien des endroits du globe, Partage international *remercie S.A.R. (son Altesse royale) le prince Hassan ben Talal de Jordanie d'avoir autorisé la reproduction de cet article, rédigé en décembre 2018.*

Genève, Suisse – « [L'ONG] Save the Children estime que 84 701 enfants de moins de 5 ans sont morts de faim au Yémen, entre avril 2015 et octobre 2018. » « Le sinistre décompte des Nations unies nous arrive alors que d'intenses combats ont éclaté dans le port stratégique de Hodeidah. » (Décembre 2018)

Le Yémen est le théâtre de la plus grande crise humanitaire actuelle, selon les Nations unies, qui préviennent que s'il n'est pas mis fin aux combats, le pays – où plus de la moitié de la population est déjà exposé à la dénutrition – subira la pire famine depuis des décennies.

Tels ont été les gros titres, jour après jour, depuis le début de la guerre au Yémen, en 2015. Ce qui est tragique, c'est que les statistiques, couplées au sensationnalisme des infos, perdent rapidement leur impact. Nous devenons insensibles à la catastrophe humaine qui se déploie sous nos yeux, alors qu'on tourne les pages du journal ou qu'on change de chaîne, à la recherche de quelque chose de moins angoissant, ou de moins exigeant.

Cette année [2018] est le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), proclamée à Paris par l'assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948. Après l'horreur totale de la Seconde Guerre mondiale, c'était une étape importante dans l'histoire des droits humains. Pourtant, soixante-dix ans plus tard, le fleuve de l'histoire humaine continue d'être empoisonné par l'injustice, la famine, les migrations forcées, la peur, l'instabilité, les incertitudes et les divisions sectaires et ethniques, exploitées politiquement.

De nos jours, il semble que nous nous éloignions du concept des Droits universels, en faveur de *mes droits*, même si c'est au dépend des *vôtres* (bien que l'autre puisse être soi), avec un mépris cruel des deux considérations éthiques majeures de la Déclaration : un engagement à défendre la dignité inhérente à chaque être humain, et un engagement à la non-discrimination.

Les schismes sont si nombreux dans le monde actuel, les iniquités si criantes, qu'un respect universel de la dignité humaine est quelque chose qui doit être ramené à la conscience de la communauté internationale.

La reconnaissance des identités culturelles – tant religieuses qu'individuelles – est un aspect crucial de la question. Contrairement à la citoyenneté – l'appartenance légale à un Etat – l'identité représente la manière dont un individu se considère lui-même, incluant les dimensions qui expriment une continuité avec les ascendants et avec les aspirations futures, et impliquent des affinités avec certains groupes et la reconnaissance de liens communs. En bref, cela exige la reconnaissance de la totalité de soi, de la dignité humaine de la personne, quelque soit son milieu, son appartenance ethnique, ou son poids financier. C'est un appel à valoriser l'humain pour qu'il puisse réaliser son potentiel, sans s'incliner devant des constructions sociales ou rien abandonner de son héritage.

On doit accompagner la demande mondiale croissante pour la dignité humaine, parce qu'elle touche au cœur de l'identité humaine et de la fracture (politique) entre la polarisation et le pluralisme, et sans elle, toutes les protections de divers systèmes légaux humains sont sans objet.

Nous sommes passés d'un monde de symétries et de blocs, politiques et militaires, à une situation d'asymétries craintives et d'acteurs non-étatiques violents et armés.

La polarité de la haine entre les gens (et les peuples) est corrosive, non seulement au Levant, mais partout dans le monde. Le retranchement dans des identités de plus en plus petites est un des paradoxes les plus frappants de la mondialisation. Des sophismes

binaires dirigent les nations dans des impasses ; c'est un jeu à somme nulle.

Les thèmes transfrontaliers d'aujourd'hui – l'eau, l'énergie et la dignité humaine – doivent être discutés au niveau régional, plutôt que national. Parce que ces thèmes ont été ignorés, l'Asie de l'Ouest est devenue un terrain fertile pour les personnes sans scrupules et les extrémistes. Les dynamiques complexes entre les trois grandes forces qui façonnent notre planète – l'homme, la nature, la technologie – demandent une nouvelle approche. Il n'y a pourtant pas besoin de réinventer la roue. En élaborant la Déclaration universelle des droits de l'homme, ses partisans, et son comité de rédaction, ont cherché à soutenir l'idéal partagé, une norme commune pour tous les peuples et toutes les nations, un code de conduite des droits et des responsabilités, en quelque sorte.

J'aimerais rendre hommage à ma défunte belle-mère la bégum Shaista Ikramullah. Première femme musulmane indienne à obtenir un doctorat de l'Université de Londres, elle a travaillé en 1948 avec Eleanor Roosevelt sur la Déclaration des droits de l'homme et sur la Convention contre les génocides. Elle déclara alors : *« Il est impératif qu'il y ait un code accepté de comportement civilisé. »* Plus tard, elle ajouta : *« Les idées incluses dans la Déclaration sont très loin d'être réalisées, mais il y a un but, que ceux qui croient en la liberté de l'esprit humain peuvent s'efforcer d'atteindre. »*

A ce jour, nous sommes loin d'en être à la hauteur. Néanmoins, la DUDH a non seulement constitué une étape importante vers la Charte internationale des droits de l'homme (complétée en 1966 et entrée en vigueur en 1976), mais a aussi engendré de nombreux traités et conventions internationaux, qui devraient nous inciter à espérer. J'aimerais en citer quelques-uns.

La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, sur laquelle a travaillé la défunte bégum Ikramullah, m'est d'un intérêt personnel. La Bégum soutenait fermement le travail du Pr. Raphael Lemkin, qui perdit 24 membres de sa famille dans l'Holocauste. Il a défini le génocide comme *« un plan coordonné de différentes actions dans le but de détruire les fondations essentielles de la vie de groupes nationaux, dans le but ultime d'annihiler ces groupes. »*

Quelques années plus tard, les accords d'Helsinki (1975) *« ont pourvu la base pour créer des conditions favorables à la paix en Europe, et ont fait des droits de l'homme une valeur commune qui doit être respectée par toutes les nations, dans un monde qui était divisé en blocs de l'Est et de l'Ouest »*. Ils ont donné naissance à la *Helsinki citizen assembly [l'Assemblée des citoyens européens, pour sa branche française],* une ONG européenne de citoyens promouvant les droits fondamentaux et les libertés, la paix, la démocratie et le pluralisme, et à sa branche pour le Moyen-Orient (*Middle East Citizens' Assembly*).

Plus récemment, j'ai eu l'honneur de servir à la Commission pour la démarginalisation des pauvres par le droit, dont la raison fondamentale était de valoriser ceux qui vivent dans la pauvreté, par des protections et des droits accrus – s'occupant ainsi simultanément de l'exclusion, de la perte de dignité, et du lien entre pauvreté et manque d'accès à la justice.

Ce rapport (publié en 2008) postule que la loi devait fonctionner pour tous, et pour y parvenir, l'investissement de l'Etat (ou du gouvernement) dans les conditions du travail est crucial.

Malgré ces étapes positives, les trois défis majeurs identifiés par la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales – les affrontements humains, l'homme contre la nature et les désastres d'origine humaine – résumés dans le titre du rapport *Gagner la course humaine ?* – continuent de prévaloir, et il y a encore beaucoup à faire.

Dans un monde où toutes les deux secondes, une personne est forcée à migrer pour cause de conflit ou de persécution, et où 85 % des déplacés sont accueillis par les pays en développement, mal équipés pour ce faire, parmi lesquels la Turquie, le Pakistan, l'Iran, la Jordanie et le Liban sont en première ligne, et dans lesquels 15 % de l'humanité vit dans des zones pudiquement décrites comme des « Etats fragiles », le groupe de pression morale qui reste puissant doit agir en cohésion. Ensemble, on doit s'assurer que les droits de citoyenneté égaux et la dignité humaine soient une priorité des efforts de développement. De plus, il faut changer la vision que l'on a de la dignité humaine, pour qu'elle passe d'un attribut collectif à un attribut individuel.

Cela signifie faire enfin du bien-être humain le centre des politiques, nationales comme internationales.

On continue de parler de l'ordre sécuritaire ou de l'ordre économique, mais aucun des deux n'a réussi à créer un ordre universel qui bénéficie à chaque humain. Face à cette logique dissonante, le temps est venu d'un ordre humanitaire, basé sur la

participation morale et éthique des peuples de la Terre, et sur la compréhension intime de la nature humaine.

Ces rapports et d'autres projets constituent de bons outils de base aux problèmes critiques de notre époque, qui devraient former la plateforme de notre engagement aux idéaux universels que nous chérissons. Comme pour la Déclaration, ces rapports sont des appels à l'action : on doit s'assurer qu'ils représentent également une suite de la pensée au service d'un processus créatif universellement bénéfique.

Il est temps d'enlever les œillères qui consistent à ne penser qu'à soi – à sa tribu ou à sa nation, contre toutes les autres – et de considérer combien peut être atteint en s'appuyant sur l'ensemble de nos talents et de nos ressources, pour s'occuper de nos soucis communs, sur la base de l'humanité qu'on partage. Nous avons besoin d'une approche inclusive face aux défis, qui tienne compte aussi bien de l'environnement naturel qu'humain. Seulement ainsi pourrons-nous atteindre l'unité organique désirée entre l'homme et la nature, ainsi que l'éthique de la responsabilité universelle. Cela peut sembler idéaliste, et ça l'est. Mais que nous parlions de manque d'eau, de sécurité alimentaire, de pauvreté, d'éducation, de la possibilité pour chacun de réaliser son potentiel, nous devons nous concentrer sur la dignité humaine, dans sa dimension ontologique – en vertu même de notre humanité, et dans sa dimension opérationnelle, mise en valeur par notre propre accomplissement.

Nous ne nous trouvons pas sur cette planète pour nous répandre et nous multiplier, profaner et détruire, mais pour apporter la vie et l'espoir aux futures générations.

Yémen **Auteur** : S. A. R. le prince Hassan ben Talal de Jordanie, oncle du roi Abdallah II de Jordanie, il est auteur et contributeur de longue date aux initiatives en faveur de la paix au Moyen-Orient, et aux projets humanitaires. Il est particulièrement actif dans la promotion du dialogue inter-religieux.
Thématiques : Société
Rubrique : Divers